



## Conseil Citoyen de CITE

COMPTE RENDU DU 6 Septembre 2016

\*\*\*\*\*

**Présents :** 8 membres

**Excusés :** Jacky Grau, Lucien Flores, Sabine Flautre, Fabrice Hurtado, M Vincent

Ordre du jour : **Point sur les propositions et doléances soumise depuis le début de notre mandat**

**Tenue du Forum Citoyen.**

### **Point 1 : Boîte de Nuit BD Sembat**

Boîte de nuit BD M. Sembat : rumeurs d'ouverture prochaine : va-t-il y avoir ouverture d'une boîte de nuit/cabaret près du restaurant ? Si oui, quels seront les horaires ? Certains riverains craignent des nuisances sonores et autres

#### **Réponse de Mme Granier Calvet**

Monsieur le Maire a rendez-vous début septembre avec le responsable de cet établissement, je vous tiendrai informé des suites.

### **point 2 : Jardins des Vicomtes,**

y a-t-il un projet et si oui lequel ? Aucune info sur le site de la mairie

A noter que le parc ferme le soir mais qu'il est "privatisé" pour la mjc dont la clientèle a un accès.

D'autre part, des groupes résidents s'installent souvent le matin en plein milieu du passage pour des exercices de groupe, ce qui gêne les passants. À signaler à la mairie pour envoi courrier à la mjc.

#### **Réponse de Mme Granier Calvet**

Oui, un projet existe mais ce jardin sera réhabilité par le service espaces verts dans les prochains mois.

La privatisation du jardin est une tolérance dont la MJC ne doit pas abuser et qui ne doit pas entraîner des nuisances pour les riverains.

Nous leur demanderons aussi de laisser libre le passage lors de leurs activités.

Pour les déjections: actions mises en septembre de communication et de sensibilisation

### **Point 3 : Application bye bye crottoir :**

Application bye bye crottoir découverte dans la presse :

Est-elle beaucoup utilisée ?

Peut-elle être utilisée pour orienter la police municipale en fonction des statistiques ?

Y a-t-il un service de nettoyage des crottes de chiens le week-end et jours fériés ?

Combien de PV ont-ils été mis depuis la mise en place des 3 agents dédiés ?

Y aura-t-il ou pas une opération de sensibilisation sur la propreté ?

#### **Réponse de Mme Granier Calvet**

Nous avons effectivement décidé de mettre l'application Bye Bye Crottoir en place fin juin et avons été la première ville en France à souscrire à ce service. Afin de mesurer l'impact de ce nouvel outil sur les moyens matériels et humains à déployer, nous avons fait le choix de limiter dans un premier temps la communication autour de ce sujet. L'éditeur du logiciel ayant probablement fait son travail de promotion auprès de la presse locale, j'ai été amenée à m'exprimer plus tôt que prévu. Et avant même d'avoir pu en informer les représentants des conseils citoyens, ce qui était mon intention première !



A ce jour, nous avons enregistré environ 200 signalements depuis la mise en service de l'application. En revanche, nous ne connaissons pas le nombre d'utilisateurs. Le temps moyen d'enlèvement est inférieur à 24h. L'atteinte de ce résultat est liée à la mise en œuvre de moyens supplémentaires pour la saison estivale avec la présence de la « moto-crotte » 7j/7. Cette mesure a été prise à titre expérimental, nous verrons à la rentrée s'il est opportun et financièrement possible de la prolonger.

Tout signalement étant géolocalisé, un travail transversal entre les services Propreté Urbaine et Police Municipale a été entrepris. Avec un peu de recul, nous avons pu identifier certaines zones sensibles. Même si la plupart étaient déjà bien connues de nos agents de propreté et de police.

Concernant le nombre de PV dressés, je ne dispose pas de chiffres précis. Nous sommes confrontés à une réelle difficulté : nous ne pouvons verbaliser qu'en cas de flagrant délit. Il va sans dire qu'en présence d'un policier municipal les incivilités se font plus rares... C'est pourquoi nous travaillons sur un nouvel arrêté municipal visant à durcir la réglementation en la matière.

#### **Point 4 : Rue Marcero**

Le problème déjà signalé a atteint des limites inacceptables depuis juin, du n° 10 au 18 pour situer précisément c'est devenu catastrophique : rue très étroite et dangereuse pour les piétons ( je l'ai maintes fois signalé ) , surtout très dégradée et sale !!! il y a une nouvelle frange d'habitants ( des roms je pense ) qui vivent dans un taudis avec une hygiène désastreuse , beaucoup d'enfants dans la rue , des cris , des engueulades même le soir...

Bref tout le quartier se plaint.

Les membres du Conseil Citoyens ne comprennent pas que les services d'hygiène de la mairie ne s'en préoccupent pas et que les bailleurs privés qui louent ces taudis ne soient pas obligés de rénover l'habitat. cela a été fait pour une maison mais tout le reste de la rue est dans un état lamentable . Cette rue est à 2 pas de l'Appart City et l'agitation de cette rue arrive jusque là . Pour les touristes l'image de la ville est très écornée !!

Un Courrier a été adressé à Monsieur le Maire copie Mme Granier Calvet

**Dossier remis )à Mme Aicha KADRI** qui en informera Mme Benachour chargée de la Gestion urbaine de salubrité publique

#### **Point 5 : Collège Sévigné**

aurais voulu savoir si un dispositif particulier serait mis en place devant Sévigné pour la rentrée des classes. Il ne faut pas que les voitures restent arrêtées dans cette rue à sens unique sans surveillance policière....

Rappel de la proposition faite de modifier les places de stationnement cf Fiche N° 5/2015

#### **Point 6 : Stationnement ancienne porte de Beziers impasse de la distillerie:**

Deux voitures sont toujours mal garées. Impossibilité du passage d'un véhicule de secours pompiers.Cf Fiche d'intervention N°7/2015 La seule contravention faite a été pour un propriétaire qui déposait ses courses ??



**Point 7 : Déjections canines :**

Demande d'appliquer les promesses faites il y a environ un an sur la sensibilisation des propriétaires de chien : logo maître et chiens propres, apposition de panneau pour indiquer le montant des amendes....

**Point 8 : Place P.M.R Rue Marcel Sembat :**

Transformer les 2 places de stationnement à droite du passage surélevé en place P.M.R.

**Point 9 : Place du Forum :**

Regards évacuation eaux pluviales bouches, luminaires défectueux, faire nettoyer la place plus régulièrement ...

**Point 10 : Passages protégés piétons :**

Communiquer aux membres du conseil Citoyens la réglementation relative aux passages protégés pour piétons : Distance minimale d'un carrefour...

**Point 12 : Propreté de la ville :**

Les membres de notre conseil ont reçu des doléances suite à un nombre trop réduit de toilettes publiques notamment sur la promenade des barques.

**Point 11 : Permanence du 26 Septembre :** Assurée par Mme Colette Turlonias

Fin de la réunion 20h30

LUMIERE BLEUE : faire venir un professeur de santé (Mme SALE Gaëlle ?)

**Prochaine réunion fixée au mardi 11 Octobre 2016 à 18H30  
salle Polyvalente du CCAS - rue benjamin CREMIEUX  
Ordre du jour :**